

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Éditeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

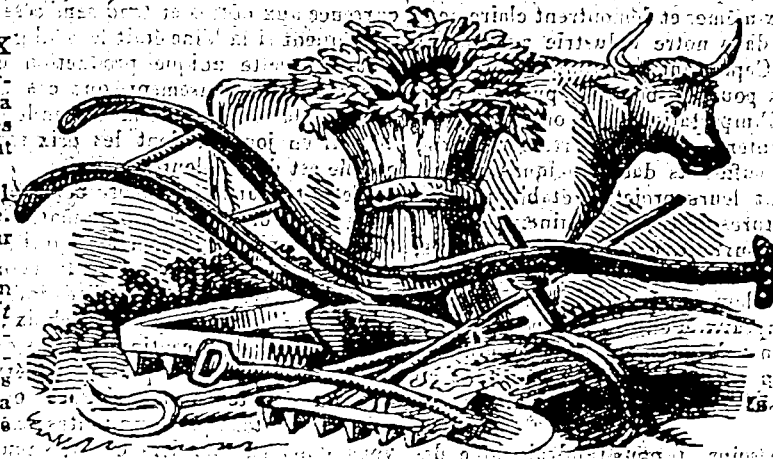
Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, 5 cts. ; 3e et suivantes, 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Chaque abonné retardataire trouvera le compte de ce qu'il doit pour abonnement à la Gazette des Campagnes, soit dans le numéro du 6 ou du 13 février dernier. Que l'on s'empresse de répondre à l'appel.

SOMMAIRE

- Causerie agricole : Choix d'une race de mouton.
- Recue de la Semaine : Protestation auprès du Souverain Pontife contre la suppression des ordres religieux ; réponse de Sa Sainteté. — Législation à la Chambre fédérale.
- Sujets divers : Nos compatriotes aux Etats-Unis. — Proportion du nombre des animaux domestiques avec celui de la population des principaux pays du monde. — Le fumier. — La betterave et la fabrication du sucre. — E-t-il nécessaire de labourer les anciennes prairies pour les améliorer ? — Émigration de l'eau trouble.
- Petite chronique : Bonnes œuvres. — Défié-vons ! — Production annuelle du blé en Angleterre. — Une manufacture de sucre de betterave à la Rivière-du-Loup (en haut). — Les villes les plus manufacturières aux Etats-Unis.
- Recettes : Décoction pectorale contre la toux et l'oppression du poutine. — Bol contre la toux des chevaux.
- Annonces : Prière à nos abonnés de payer leurs arriérés. — Gagner de \$4 à \$8, par jour. — Patates Garnet Chili.

CAUSERIE AGRICOLE

CHOIX D'UNE RACE DE MOUTON.

L'importance toujours croissante du mouton et de ses produits, l'immense débit qu'obtient sa laine à mesure que s'élèvent de nouvelles fabriques de lainages, de même que le haut prix que reçoit sa viande sur les marchés, donnent à cette race animale, une position exceptionnellement avantageuse dans nos cultures, aussi allons-nous lui consacrer, quelques causeries afin de mettre les cultivateurs en état de donner à cette industrie les soins qu'elle exige pour devenir lucrative, dans les diverses situations où se trouve l'agriculture canadienne.

Pour donner une idée du débit considérable qu'obtiennent les produits du mouton, nous n'avons qu'à rapporter ici les chiffres fournis par le dernier rapport sur le mouvement du commerce et de la navigation de la Puissance du Canada.

D'après ce rapport, nous voyons que, pendant l'année expirée le 30 juin 1872, la Province d'Ontario a importé pour \$744,083 de laine brute, pour \$3,869,867, de tissus de laine, et pour un montant assez élevé de viande, de peaux et de moutons vivants, dont nous ne pouvons pas malheureusement donner le chiffre, parce que sous ces derniers titres on a groupé ensemble toutes les espèces animales. En outre, cette même province a exporté pour \$744,832 de laines brutes, pour \$3,421 de tissus de laine, pour \$787,480, de moutons vivants et pour \$224,837 de peaux. Le montant total du mouvement du commerce sur les moutons dans cette seule Province est donc de \$5,374,522 sans compter les importations de peaux et d'animaux vivants.

Pour la Province de Québec, le commerce des produits du mouton a été plus considérable. Les importations de laines brutes ont été de \$883,734, celles des tissus de laine de \$5,996,437, plus d'une certaine somme pour les peaux et les animaux vivants. Les exportations ont été de \$619,037 pour les laines brutes, de \$21,829, pour les tissus de laine, de \$22,896 pour les peaux et de \$210,478 pour les moutons vivants ; ce qui fait un total de \$7,754,431 pour les importations et les exportations dans la seule Province de Québec.

A la Nouvelle-Ecosse, les importations de laine brute ont été de \$6,340, celles des tissus de laines de \$847,107, les exportations de laine brute représentent la somme de \$1,100, celles des tissus de laine \$6,299, celles des moutons vivants la somme de \$15,241, ce qui fait un total de \$876,097 en importations et en exportations de produits des moutons.

Au Nouveau-Brunswick on a importé pour \$27,078 de laines brutes, pour \$1,021,940 de lainages ; on a exporté

David J. R. Hamelin, Hôpital-Général de Québec